

**Département du Doubs**  
**Arrondissement de MONTBELIARD**  
**Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700**

**EXTRAIT n° 2023-37**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 05 avril 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 05 avril 2023, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

<b>POINTS 1 à 40 et 43 à 45</b>	
<b>Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33</b>	<b>Présents :</b> MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Séverine DIRAND. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard. PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT Dominique DANGEL. Pierre MOSSINA. Claude-Françoise SAUMIER. Stéphanie BOURQUIN.. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.
<b>Nbre de membres présents : 27</b>	
<b>Nbre de suffrages exprimés : 31</b>	<b>Excusés :</b> Denis NEDEZ. Arnaud JACQUOT. Claude STIQUEL. Jean-François HEIL
<b>Pouvoirs : 4</b>	<b>Absents :</b> Mme Nadine MERCIER. M. Valère NEDEY. <b>Pouvoirs :</b> Denis NEDEZ pouvoir à Philippe GAUTIER Arnaud JACQUOT pouvoir à Anne-Lise GARCIA Claude STIQUEL pouvoir à Dominique DANGEL Jean-François HEIL pouvoir à Pierre MOSSINA

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION :** le 30 mars 2023

**Secrétariat de séance :** il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Anne-Lise GARCIA ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 22 février 2023 est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

**ESPACE FRANCES SERVICES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA  
DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)**

**Extrait du registre des délibérations n°2023-37****ESPACE FRANCES SERVICES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)**

Monsieur le Maire expose que l'organisation des services au public connaît de profondes mutations, notamment technologiques, bouleversant le rapport qu'entretiennent avec eux les citoyens.

Dans ce contexte, la ville de Valentigney souhaite contribuer activement au rapprochement des services au public et des administrés par le développement d'un guichet unique de proximité proposant une offre élargie d'accès aux services du quotidien.

Il s'agit, face à l'accélération de la numérisation de la société notamment, de faciliter les démarches administratives par un accompagnement individuel des usagers en :

- mobilisant des personnels compétents,
- déployant des moyens adaptés et innovants,
- favorisant l'émergence des partenariats indispensables.

L'Etat, au travers du déploiement du réseau France Services, se fixe pour objectif de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La labellisation d'un Espace France Services à Valentigney permettrait d'élargir le champ des opérateurs et administrations couvert par l'offre de services d'ores et déjà existante au sein du pôle multiservice situé dans le quartier des Buis (emploi, retraite, famille, santé, logement, énergie, accès au droit, accompagnement au numérique, etc.).

Des locaux ont été identifiés et soumis aux services de l'Etat qui ont émis un avis favorable.

Des travaux de rafraîchissement et d'adaptation restent toutefois à prévoir afin d'assurer des conditions d'exercice des fonctions d'accueil et d'accompagnement des usagers adéquates

Le montant des travaux à engager est estimé à 19 390,05 € H.T.

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	<b>19 390,05 € H.T.</b>
<b>DEPENSES EN € H.T.</b>	
Plâtrerie - Peinture / Ragréage / Sol souple / Electricité et réseaux	12 970,05
Menuiserie intérieure	2 020,00
Diagnostic amiante – Coordination SPS	1 200,00
Equipement informatique (4 PC)	3 200,00
<b>RECETTES</b>	
<b>DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - (80%)</b>	<b>15 512,04 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT VILLE - (20%)</b>	<b>3 878,01 €</b>

**CM DU 05 AVRIL 2023**

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié ou notifié le 14 AVR 2023 et dont le représentant de l'Etat a accusé réception le -----.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré,  
**A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées :

- **APPROUVE** la réalisation d'un Espace France Services dont le montant des travaux et acquisition à prévoir est estimé à 19 390,05 € HT,
- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le plan de financement exposé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention État au titre de la DETR,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tous documents à intervenir.
- **DIT** que la présente délibération sera :
  - **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
  - **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
  - **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

*Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.**

**Certifié exécutoire,**

**Le Maire,**



**Philippe CAUTIER**

**CM DU 05 AVRIL 2023**

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié  
ou notifié le 14 AVR. 2023 et dont le représentant  
de l'Etat a accusé réception le -----.